

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 16 DECEMBRE 2025

20251216_CA08 - AVDL Accès (Accompagnement Vers et Dans le Logement) - Déploiement du dispositif au sein du service social de Limoges habitat

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 16 décembre 2025 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Marie HERNANDEZ, Aya Ekoun Debora KOUAKOU et Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER, Georges DAMIANO, Laurent GUERY, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Eric SCHALTEGGER et Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Lionel ECLANCHER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Jean-Marie JAVELON, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Madame Sarah GENTIL, Administratrice, ayant donné pouvoir à Monsieur TRACOU

Madame Samia RIFFAUD, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Monsieur Jean-Yves ESTOUP, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur PIMPAUD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Gérard RUMEAU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur RENAUDIE

Madame Samantha ROLLAND, Administratrice

Messieurs Philippe CHADELAS et Rachid EL BOUTAYBI, Administrateurs

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant la candidature de Limoges habitat retenue le 5 octobre 2021 pour une durée de trois ans dans le cadre de l'appel à projet du Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement, initié par le mouvement HLM et l'Etat,

Considérant l'objet du dispositif d'accompagner un public fragile dans l'accès au logement en contrepartie d'une participation financière de l'Etat,

Vu la signature de l'avenant à la convention initiale venant prolonger le dispositif jusqu'en mars 2026,

Considérant l'appel à projet 2025 du FNAVDL et l'engagement de Limoges habitat à poursuivre le déploiement du dispositif en partenariat avec le CCAS, pilote du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI),

Considérant les 10 mesures réservées aux étrangers primo-arrivants pour Limoges habitat dans le cadre de sa collaboration au titre de l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL),

Considérant le financement de l'Etat à hauteur de 172 800 euros pour l'exercice de 60 mesures/an sur 2 ans dont 10 mesures réservées pour le CTAI et pour lesquelles le CTAI finance une participation à hauteur de 10 000 euros pour 2 ans,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Autorise la signature de la convention AVDL.

Formalités de publicité effectuées
le 29 DEC. 2025

Pour extrait conforme,
Limoges, le 29 DEC. 2025
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

